déguiser ses trivialités en pensées neuves et profondes. Ces belles locutions que j'ai soulignées, se trouvent dans la préface de ses Contremots. Ouvrez son Principe de la poésie, vous y verrez la poésie suiconsciencieuse, et la phraséurgie géométrique et cent autres disparates.

Cet Ackermann s'est mis en tête de réformer l'orthographe française. Un obscur écrivailleur entreprend ce qui n'a pas réussi à Voltaire! Cela donne la mesure de son ineptie et de sa présomption. Mais les changements proposés par Voltaire étaient fort modestes et, la plupart, raisonnables; le plus important a fini par être adopté après de longues fluctuations de l'usage. L'orthographe ackermannesque, au contraire, est biscornue et digne de son barbarisme général; elle prouve à quel point il ignore la nature et l'histoire de sa propre langue.

Bref, ce Paul Ackermann est un farceur de la jeune France, et, qui pis est, un farceur tudesquisé.

S'il a échappé jusqu'ici aux railleries des journalistes parisiens, il ne le doit sans doute qu'à son obscurité. Il y là parmi les auteurs des feuilletons littéraires des hommes d'esprit, maîtres passés en l'art de la moquerie et du sarcasme. S'il tombe entre les mains de l'un d'eux, il sera houspillé tellement qu'on ne prononcera plus son nom sans rire. Il sera mis en scène aux Variétés, comme l'ont été MM. Feinaigl et le Baron de Drais et tant d'autres; et son protecteur Cousin pourrait bien y attraper aussi quelques coups de patte.

J'apprends que cet individu a été engagé pour le compte du comité académique comme son homme de peine, qu'on lui a même assigné une paye. Tant pis : c'est de l'argent jeté par la fenêtre. Il est inhabile à tout, même à faire une bonne copie. Le Roi ne peut pas examiner lui-même la capacité de ceux qu'on lui propose d'employer; c'est à la responsabilité de celui qui a recommandé un tel freluquet.

Vous y regarderez à deux fois, mon cher Bœckh, avant de donner le rôle principal à un étranger nouveau venu, un jeune homme sans considération, un écolier échappé trop tôt de son collège. Si cela se fait, le Comité aura abdiqué par le fait, et Paul Ackermann sera le vrai éditeur des Œuvres de Frédéric II. Conspué en France, il se vantera de sa haute dignité, obtenue au fin fond de l'Allemagne, et il est à prévoir ce que le public en dira.

La généreuse intention de notre Roi magnanime d'ériger un monument à la gloire de son grand prédécesseur par une édition classique de ses Œuvres, et de proclamer par le même acte la liberté de la pensée,

Sächsische Landesbibliothek – Staats- und Universitätsbibliothek Dresden
http://digital.slub-dresden.de/id343347008/614